



SYDEVOM

Syndicat Départemental
d'Élimination et de Valorisation
des Ordures Ménagères des Alpes
de Haute Provence
www.sydevom04.fr

Janvier 2009

Flash-Info N°6



Sommaire

<u>Les vœux du Président</u>	page 2
<u>Astuce du trimestre</u>	page 3
<u>Nos actions de communication en 2008</u>	page 4
<u>Visite des Verreries du Languedoc</u>	page 5
<u>Problèmes de collecte des PAV</u>	page 6
<u>Compostage individuel : le nouveau marché</u> ...	page 7
<u>Les RECYCLADES 2009</u>	page 8

POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT, TRIONS NOS DECHETS

Les vœux du président

Une nouvelle année arrive, une autre se termine. Il est l'heure de dresser les bilans et de se tourner à nouveau vers l'avenir.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier toutes et tous de vos efforts. Sur le département en 2008, les premières tendances nous montrent une nette augmentation du taux de tri, ce qui est très encourageant. Il faut poursuivre nos efforts en matière de communication afin de continuer dans cette voie.

A ce propos, un événement national va avoir lieu en avril 2009 : les Recyclades. Il s'agira de l'action marquante de cette année 2009 en ce qui concerne la communication sur le tri et le recyclage. Je vous invite donc à contacter le SYDEVOM très rapidement pour participer aux actions mises en place.

Je tenais aussi à vous informer de l'évolution du périmètre du SYDEVOM puisque nous accueillons, pour cette nouvelle année, le SIVOM du Canton de Seyne.

Pour finir, toute l'équipe du SYDEVOM se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009.

René MASSETTE



**Les fêtes sont passées mais il est toujours l'heure de recevoir chez soi.
Nous vous proposons quelques conseils pour réduire la production de déchets lors de repas
entre amis ou de réceptions.**

Pour mes invitations, je pense à utiliser Internet. De nombreux sites proposent des modèles de cartes virtuelles, avec graphisme en couleurs, illustrations, insertion de photos...cela évite une consommation excessive de papier !

J'utilise le tissu ou bien de grands draps en tant que nappes ! Les nappes jetables en papier sont à éviter : outre la production de déchets, elles ont l'inconvénient de ne pas absorber les boissons renversées.

Pour la décoration, pourquoi ne pas utiliser des objets insolites de récupération ? Cailloux, coquillages, pommes de pin ou feuilles mortes... l'occasion d'exprimer sa créativité et de donner une tonalité particulière à la rencontre.

Je propose de la vaisselle traditionnelle pour mes convives (porcelaine, verre, inox...) ou bien en plastique réutilisable (comme pour le camping). Je peux imaginer des systèmes de reconnaissance, pour que chacun puisse garder son verre tout au long de la fête : pastilles adhésives, rubans ou mini pinces à linge de couleurs (réutilisables à chaque fête).

Si je reçois beaucoup de monde, je peux emprunter ou louer le matériel nécessaire.

Je privilégie les produits présentés en grande contenance pour limiter les déchets d'emballages. Je pense aux « cubitainers » pour les boissons !

De même, si chacun se propose d'amener quelque chose à boire ou à manger, je désigne parmi mes amis un coordonateur (ou une coordonatrice) éclairé(e), pour veiller au bon équilibre de l'ensemble des contributions.

Nos actions de communication en 2008

L'année 2009 arrive, il est donc temps de faire un petit bilan de nos actions de communication. En 2008, Cécile et Julien ont sensibilisé au tri, au recyclage et à la réduction des déchets environ 2200 personnes.

Ils se sont rendus dans différentes écoles du département et ainsi rencontré plus de 1 040 élèves âgés de 6 à 13 ans.



Ecole de Peipin
(SMIRTOM du Canton de Volonne)



Ecole de La Motte du Caire
(SIVU de La Motte-Turriers)

Ils ont été présents sur des stands lors de grandes manifestations comme la Foire de la lavande ou la fête de la Terre ; mais aussi, lors de réunions publiques, ils ont ainsi pu répondre aux questions de plus de 1 100 personnes.



Foire de la lavande
(Digne Les Bains)



Fête du Parc Naturel Régional du Verdon
(Les Salles sur Verdon)

Pour améliorer la communication et la diffusion de l'information, les ambassadeurs du tri se sont aussi rendus dans plusieurs collectivités afin de rencontrer les élus et les agents, puis de répondre à leurs questions concernant la gestion des déchets sur le département.

Ils ont aussi mis à disposition des collectivités adhérentes une série d'affiches sur les thèmes du tri, recyclage, compostage, réduction des déchets ...

Celles-ci sont téléchargeables sur le site Internet du SYDEVOM : www.sydevom04.fr. Grâce aux mises à jour, et à la mise en place d'actualités du mois, le site Internet du SYDEVOM a pris vie. Il devient un véritable outil de communication. Tandis que nous avons environ 200 visites par mois en début d'année, nous recevons maintenant en moyenne 1 200 visiteurs par mois.

Le SYDEVOM visite une usine de recyclage

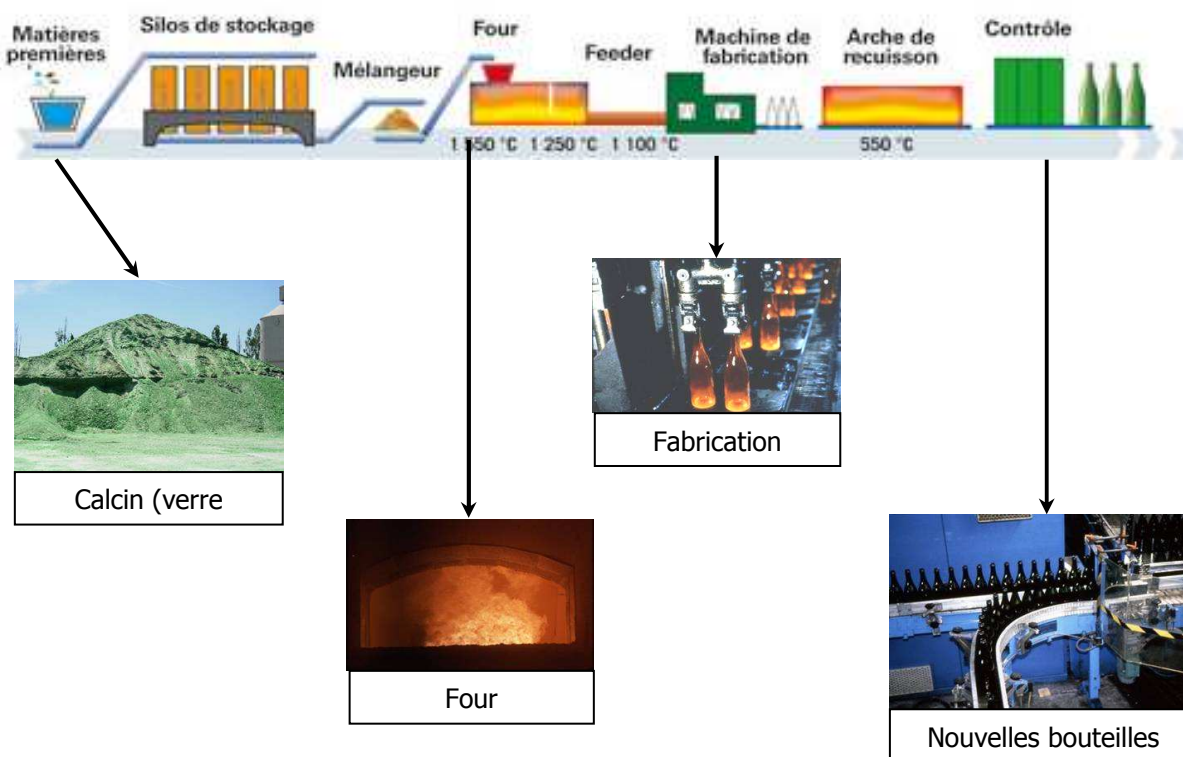
Le mardi 29 Avril 2008, le SYDEVOM et ses adhérents (élus et techniciens) se sont rendus à Vergèze afin de visiter l'usine des Verreries du Languedoc. C'est ici que sera recyclé le verre trié par les usagers de notre département. Ainsi nos vieilles bouteilles et nos bocaux renaîtront sous la forme de nouvelles bouteilles de Perrier et de vin. Les procédés récents permettent aujourd'hui d'introduire dans les fours jusqu'à 90 % de calcin et seulement 10 % de matière première.

A son arrivée dans le centre de traitement, le verre subit un premier tri manuel qui permet d'enlever les impuretés de taille importante. Ce tri permet de retirer par exemple des déchets en plastique (bouteilles, sacs...). Ensuite, le verre subit toute une série de tris automatisés :

- ✚ les tris mécaniques éliminent les métaux ferreux ou non-ferreux (acier, aluminium...).
- ✚ le tri optique au laser identifie et extrait les matériaux infusibles.
- ✚ le soufflage permet d'extraire les éléments légers : les bouchons, le papier.

Le verre est ensuite broyé et transformé en calcin. La seule limite au recyclage du verre est la couleur. En France, à de rares exceptions près, la collecte est organisée en mélange et se compose de verre de couleurs différentes : vert, brun, incolore. Avec ce verre, on ne peut refaire que du verre de couleur. Un tri complémentaire permettra bientôt de séparer le verre de couleur du verre incolore, ce qui permettra la fabrication de nouveaux emballages de teinte claire.

Le calcin est ensuite introduit dans le four puis fondu afin de le mouler en nouveaux emballages de verre. Le processus de fabrication est le suivant :



Suite à cette visite, le SYDEVOM a émis l'idée d'organiser de temps en temps une visite groupée des sites de recyclage.

La gestion des P.A.V.

Si vous avez un problème sur un Point d'Apport Volontaire (PAV), comme par exemple une colonne cassée ou trop remplie, vous pouvez contacter Melle Sylvie MISTRAL du SYDEVOM au 04.92.36.08.52. Elle répertorie les problèmes et peut ainsi contacter le prestataire.

Le SYDEVOM regroupe plus de 22 collectivités et 5 communes isolées. Pour cette raison, si vous ne nous informez pas d'un problème, il peut arriver que celui-ci perdure quelques temps.

En ce sens, nous vous avons courant novembre fait passer un questionnaire dans lequel nous demandions à chaque collectivité une liste à jour des PAV. Nous sommes bien conscients que la collecte des PAV est une compétence du SYDEVOM. Malheureusement, il arrive que des nouvelles colonnes soient installées sans que nous en soyons avertis.

Pour conclure, nous vous rappelons que si un prestataire ne respecte pas le marché, le SYDEVOM a moyen de faire pression.

Un petit rappel concernant la collecte, il existe deux prestataires :

Pour le verre : la collecte et le relevage des colonnes sont assurés par Sita Sud. Pour tout problème important, contactez Mme GRELY au 04.92.75.72.53.

Pour le papier et les emballages : c'est Veolia Environnement qui s'en occupe. La personne en charge de faire le suivi de prestations est Mme Nathalie GIRARD, vous pouvez la contacter au 04.92.70.98.00.

Combien de composteurs distribués à ce jour ?

Depuis 2003, 6 450 composteurs ont été mis à disposition des administrés par votre intermédiaire.

Des composteurs... quelle bonne résolution pour réduire ses déchets.

En ce début d'année, chacun de nous se fixe des bonnes résolutions. Quelle sera la vôtre en matière de déchets ?

Et si en 2009, vous commandiez ou recommandiez des composteurs ?

Nous ne le répéterons jamais assez mais le compostage est un moyen efficace pour réduire le poids de nos poubelles (1/3 du poids).

Alors, chers adhérents, tous à vos composteurs...

Comment faire pour commander des composteurs ?

Avant de passer commande auprès du SYDEVOM, quelques démarches restent à accomplir. En effet, tous les accords de participation signés jusque là avec le SYDEVOM avaient une validité qui courait jusqu'au 31/12/2008.

Aujourd'hui, il convient donc de réitérer nos engagements réciproques par un nouvel accord de participation. (approuvé par délibération n° 11/2009 du Comité Syndical du 6 janvier 2009).

Pour participer à l'opération compostage, tous les adhérents doivent donc à nouveau délibérer.

Vous recevrez très prochainement un courrier vous indiquant la marche à suivre.

Un nouveau marché pour les composteurs.

Un nouveau marché à bons de commande a été signé avec la société PWS France pour les deux prochaines années.

Le kit de compostage que nous vous proposerons dans les prochaines semaines est composé d'un composteur de 325 litres et d'un bio-seau. Il s'agit du même produit que nous mettons à disposition depuis le début de l'opération (modèle Greenline).

Le prix à l'unité de ce kit de compostage est de 42.58 € TTC.

Les modalités de participation restent inchangées.

La délibération n° 11/2009 a fixé les modalités de participation comme suit :

Participation collectivité adhérente du SYDEVOM : 9 € / kit de compostage

Participation de l'administré : 15 € / kit de compostage

Concrètement lors de la commande, le SYDEVOM vous demande par titre de recettes une participation de 24 €/kit de compostage et vous êtes chargés de récupérer auprès de vos administrés les 15 €.

Pour tout renseignement :

N'hésitez pas à contacter Christel LEROY au SYDEVOM pour toute question relative aux modalités, de participation à l'opération, de commande... ou tout simplement sur le compostage.

Christel LEROY

Tél : 04.92.36.08.52 / Fax : 04.92.36.07.03

Mél : sydevom-accueil@wanadoo.fr

Les RECYCLADES, c'est un événement national à l'initiative d'Eco-Emballages durant lequel toutes les collectivités de France sont invitées à mener des projets autour du tri et du recyclage.

En 2009, les RECYCLADES se dérouleront pendant la semaine du Développement Durable, **du 01 au 07 Avril.**

Pour cette quatrième édition, les collectivités locales vont encore une fois rivaliser de créativité et d'originalité, souvent dans un axe festif. L'opération vise à impliquer la population dans des actions variées et ainsi l'informer et la sensibiliser au tri sélectif et ses enjeux.

Pour les RECYCLADES 2009, le SYDEVOM de Haute-Provence vous propose de participer à deux actions phares :

- ✓ **un grand concours de créations artistiques dans les écoles primaires du département** autour du thème « le tri et le recyclage des bouteilles et flacons en plastique »
- ✓ **un grand quizz sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets : le bac option tri**

Les ambassadeurs du tri du SYDEVOM sont là pour vous aider dans ces projets. Le SYDEVOM s'occupe de l'organisation des finales et de la journée du 04 Avril, de la recherche de subventions et de lots en complément de ce que vous auriez éventuellement.

Nous comptons sur vous, collectivités adhérentes, pour porter le projet sur votre territoire.

Nous sommes conscients que les délais sont assez courts. Toutefois, en lançant l'opération en tout début d'année, cela nous laisse quasiment trois mois.

Le Samedi 04 Avril 2009 (à Digne Les Bains ou alentours), journée spéciale RECYCLADES

Stand d'information sur le tri et le recyclage, des idées pour réduire nos déchets, les enjeux environnementaux...

Animations diverses durant la journée et à 17h, toute la France est invitée à se réunir dans une cacophonie festive : « plus de bruit pour le tri ! »

Présentation des créations artistiques des écoles du département

Grande finale départementale du *bac option tri*